

MAIRIE DE BADAROUX  
48000

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BADAROUX  
STATIONNEMENT SUR LES PARKING DE LA VICAIRIE ET  
DE LA MAIRIE  
(RUE DE L'ÉGALITÉ)

**Le Maire**

**Vu**, les pouvoirs du Maire en matière de signalisation,

**Considérant** le déroulement du marché de Noël prévu le 14 décembre 2024,

**ARRETE**

**Article 1** : En raison du marché de Noël prévu le Samedi 14 Décembre 2024, il sera interdit ce jour, de 12h00 à 19h00, de stationner sur les parkings de la Vicairie et de la Mairie.

**Article 2** : Les places concernées seront signalées par la présence de barrières.

**Article 3** : La Commune de Badaroux est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Badaroux, le 5 décembre 2024

Le Maire,

Valérie REBOIS-CHEMIN

